

Inf'EAU n°27

Semois-Chiers

Bulletin de liaison du
Contrat de Rivière Semois-Chiers

Octobre 2015

@ Xavier Janssens



Sommaire

1 Editorial **3** Chantiers plantes invasives 2015 **9** Ensemble, faisons barrage aux OFNI's **15** Tous à l'eau à Meix-devant-Virton ! **21** L'interview **23** 14 millions € pour éviter les inondations **27** Une hydrolienne sur le Ton **29** Les programmes d'actions du CR Semois-Chiers **31** Les brèves **35** Agenda **37** Page des enfants



Le mot de la Vice-Présidente

Après cette saison estivale très ensoleillée, c'est le moment de réaliser un bref bilan des différentes actions menées par l'équipe du Contrat de Rivière. Chacun dans ses attributions a mené à bien les différents objectifs de sa mission !

Cela a été relayé dans la presse locale, le rôle du Contrat Rivière est souvent méconnu par la population. De tels articles montrent l'importance de dénoncer le manque de civisme de certains et de sensibiliser un maximum tous les citoyens !

Durant l'année, les barrages à OFNI's ont démontré des résultats lamentables sur certains cours d'eau.

Comment pouvoir contrer ce phénomène ? Comment inculquer le message du respect de « dame nature » et de notre « or bleu » ?

À travers diverses actions organisées avec les enfants, les adultes de demain, il est facile de transmettre ces différents messages ! Nos agents l'ont bien compris et pour ce faire, ils ont participé à plusieurs activités telles que :

- Le 23 juin, les enfants ont pu assister à Saint-Léger à une journée sur l'environnement, organisée lors du lancement de la saison de baignade au lac de Conchibois et de l'obtention du « label Pavillon Bleu » pour la 5^{ème} année consécutive.
- Une présence lors du Big Jump à Saint-Léger, pour défendre la qualité des eaux de baignade une action réalisée en même temps dans de nombreux pays !
- À Meix-devant-Virton, les journées Nature organisées les 17 et 18 septembre, ont rassemblé des enfants de 8 Communes.
- Les enfants de l'école de Mogimont ont pu construire et placer des nichoirs à Cincle plongeur et Martin-Pêcheur dans le cadre de la fête du PCDN de Bouillon.

Toutes ces rencontres avec les enfants, les adultes, sont des moments de sensibilisation très importants !

D'autres actions menées sur le terrain pour éradiquer les plantes invasives en partenariat avec les Communes ont été organisées à différents endroits. Des résultats satisfaisants, mais des chantiers encore loin d'être terminés !

L'intérêt aussi pour divers projets comme le test à Pierrard d'une hydrolienne, montre que de petites choses peuvent permettre de faire avancer des réflexions sur différentes sources d'énergie. Notons également, la participation au programme Interreg sur la prévention des crues dans le bassin hydrographique de la Chiers.

Voilà tout un panel d'actions qui montrent un travail efficace et une maîtrise des dossiers réalisés par un personnel plus que compétent.

La fin du programme d'actions 2014-2016 arrive à grand pas ! La préparation du nouveau programme d'actions du CR 2017-2019 se peaufinera durant l'année 2016.

Nous pouvons nous réjouir de voir toutes ces actions aboutir et se poursuivent dans les années futures. Grâce à une équipe de jeunes gens tous motivés, passionnés pour leur métier. N'ayons pas peur des mots, qui n'ont pas peur de se mouiller pour leur job ! Félicitations à tous !

Je vous invite à profiter des splendides paysages de notre région, de regarder la nature sous des déclinaisons de couleurs automnales des plus magnifiques !

Je vous souhaite également une bonne lecture de notre nouveau numéro !

Monique JACOB

Vice-Présidente du Contrat de Rivière

Chantiers plantes invasives 2015

Tout l'été, la Cellule de coordination a multiplié les chantiers de lutte contre les trois principales plantes invasives : la Berce du Caucase, la Balsamine de l'Himalaya et la Renouée du Japon.

LIEUX	DATES	ESPÈCES CIBLÉES	OPÉRATIONS RÉALISÉES	MOYENS HUMAINS MOBILISÉS
Viville (Arlon)	2, 17, 23 juillet 10 septembre	Berce du Caucase	Coupe des ombelles, arrachage des plants (880).	Ouvriers communaux (2) Cellule de coordination (2)
Athus (Aubange)	2 et 31 juillet 3 septembre	Berce du Caucase Balsamine de Himalaya	Coupe des ombelles, arrachage des plants de berce (15) et de balsamine. Enlèvement des déchets présents sur la Messancy (60 sacs poubelle sur 1,4 km !).	Ouvriers communaux (2) Cellule de coordination (2)
Wolkrange (Messancy)	30 juillet	Berce du Caucase	Arrachage des plants de berce (2).	Cellule de coordination (1)
Les Bulles (Chiny)	1 et 29 juillet 25 août	Berce du Caucase	Coupe des ombelles, arrachage des plants de berce (plus de 500).	Cellule de coordination (2)
Les Fossés (Léglise)	22 juillet	Berce du Caucase	Arrachage des plants de berce (356).	Ouvriers communaux (2) Cellule de coordination (2)
Sensenruth, Ucimont, Confluence Rau des Evis-Semois, Rochehaut (Bouillon)	15 juillet	Berce du Caucase	Arrachage des plants de berce à Sensenruth (2461 !), Ucimont (15) Confluence Rau des Evis-Semois (40), Rochehaut (6)	Ouvriers communaux (2) Cellule de coordination (2) SPW-DGO3-Cellule invasives (1)
Virton	07/07	Berce du Caucase	Arrachage des plants de berce (15).	Cellule de coordination (1)

LIEUX	DATES	ESPÈCES CIBLÉES	OPÉRATIONS RÉALISÉES	MOYENS HUMAINS MOBILISÉS
Cantonement DNF de Florenville (Florenville, Chiny, Tintigny)	Tout l'été	Renouée du Japon	Tests de lutte sur une vingtaine de spots de Renouée.	Ouvriers communaux (2) Cellule de coordination (2) Cantonement DNF de Florenville (2)
Châtillon (Saint-Léger)	Août	Renouée du Japon	Test de lutte sur un grand spot de renouées (60 m sur 15 m) : débroussaillage, renouées brûlées, pose du « Platon », terre.	Ouvriers communaux (2) Cellule de coordination (2)
Vallée des Munos (Bertrix)	16 juillet 18 août	Balsamine de l'Himalaya et berce du Caucase	Arrachage des balsamines sur l'ensemble du Ruisseau des Munos. En amont, arrachage d'environ 50 plants de berce du Caucase	Ouvriers communaux (3) Cellule de coordination (4) Bénévole (1) Cantonement DNF de Neufchâteau (4)

Espérons que ces chantiers porteront leurs fruits !

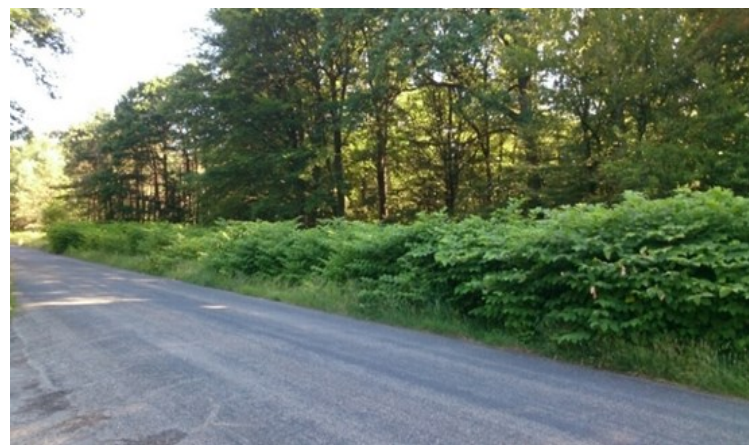


Berces du Caucase arrachées à Viville (Arlon).



Balsamines de l'Himalaya arrachées dans la vallée des Munos (Bertrix).

Berces du Caucase arrachées à Athus (Aubange).



Test de lutte contre la Renouée du Japon à Châtillon (Saint-Léger).

Ensemble, faisons barrage aux OFNI's

Les OFNI's sont des Objets Flottants Non Identifiés, c'est-à-dire des déchets retrouvés dans et autour de nos cours d'eau : Canettes, bouteilles, sachets plastiques, autres emballages, déchets verts et même des encombrants.

Au-delà des déchets jetés directement dans les rivières, ce sont nos déchets abandonnés dans les avaloirs, dans les égouts, aux bords des routes, qui se retrouvent dans nos cours d'eau et à terme dans la mer.

Parce qu'ils sont mouvants et passent sous les ponts, ces déchets sont parfois peu remarqués.

Ces barrages permettent tout d'abord de récupérer les déchets flottants sur nos cours d'eau mais également de sensibiliser la population, les écoles,...

Cette collecte de déchets d'un nouveau genre, nous permet de nous rendre compte de la quantité de déchets flottants, qui ne forment que la face visible de l'iceberg, que peuvent drainer nos cours d'eau et donc du travail encore important à réaliser concernant la gestion des déchets et l'éducation environnementale.

Des supports de communication étaient installés à proximité du barrage afin d'interpeller les riverains.



En 2015, les barrages flottants ont été placés à :

Baranzy (Musson) sur la Batte en aval de la station d'épuration du 2 avril au 4 mai - dans le cadre de « *l'opération communes et rivières propres* ».

Gribomont (Herbeumont) sur la Vierre en aval du village du 2 avril au 4 mai - dans le cadre de « *l'opération communes et rivières propres* ».

Saint-Remy (Virton) sur la Vire au niveau du pont allant à Saint-Remy du 4 mai au 8 juin.

Messancy sur la Messancy en aval du lac du 11 mai au 12 juin.

Suxy (Chiny) sur la Vierre du 12 au 30 juin.

Saint-Mard (Virton) sur le Ton (Square des Canadiens) du 8 juin au 7 septembre.

Saint-Léger sur le Ton au niveau du complexe sportif du 6 juillet au 7 septembre - dans le cadre du label Pavillon Bleu et du Big Jump.

On retrouve surtout des déchets ayant une forte capacité de flottaison : morceaux de frigolite, bouteilles et déchets en plastique, berlingots en carton, bouchons en liège, canettes, ...

N'oublions pas que le meilleur déchet est ... celui qui n'existe pas !

Triste bilan à certains endroits...



Saint-Mard sur le Ton : 118 bouteilles en plastique, 77 bouteilles en verre, 20 canettes, 7 aérosols, 15 balles, 227 morceaux de frigolite, 30 bouchons en liège, 2 ampoules, 9 berlingots boisson, 194 mégots de cigarette, 3 sandales, 31 déchets divers en plastique, 1 tube de comprimés effervescents, 3 morceaux de bois, 1 Crayon, 1 Citron, 3 briquets.



Saint-Léger sur le Ton : 7 bouteilles en plastique, 1 bouteille en verre, 10 morceaux de frigolite, 1 bouchon en liège, 1 ampoule, 1 échelle en bois en 3 morceaux.



Gribomont sur la Vierre : laine.

Près de Saint-Remy sur la Vire : 2 bouteilles en plastique et 1 déchet en plastique.



Messancy sur la Messancy : 2 bouteilles en plastique, 9 morceaux de frigolite, 1 berlingot de jus, 1 ravlier en plastique, 1 sac et 1 tige en plastique.

Baranzy sur la Batte : 11 bouteilles en plastique, 1 ravlier en polystyrène, 2 ravliers en aluminium, 1 aérosol, 3 balles, 30 morceaux de frigolite, 4 bouteilles en verre, 1 tube de comprimés effervescents, 5 déchets divers et des morceaux de bois.



Suxy sur la Vierre : 10 sacs poubelle remplis de canettes, bouteilles en verre et en plastique, capsules, piles, paquets de cigarettes, ...



La Messancy à Athus, triste constat...

Les 31 juillet et 3 septembre 2015, 2 ouvriers communaux et 2 coordinateurs du Contrat de Rivière ont ramassé les déchets dans la Messancy ainsi que sur ses berges, de la rue Arend à la rue Cockerill. Cela représente un parcours de 1,4 km de cours d'eau.

Etant donné qu'un piétonnier longe la Messancy durant tout ce parcours, cela permettait également de sensibiliser les promeneurs et riverains. De plus le 31 juillet était un vendredi et donc un jour de marché ! Beaucoup de réactions et d'encouragements des Athusiens.

Nous avons profité de cette occasion pour arracher la **Balsamine de l'Himalaya** qui est une plante exotique invasive et qui prend de plus en plus d'ampleur. L'arrachage de cette plante s'est donc déroulé avant la formation des graines afin d'éviter sa propagation.

Le service travaux de la Commune a pris en charge les déchets ramassés ainsi que les Balsamines de l'Himalaya arrachées.

Récolte : plus de 60 sacs poubelle de déchets, principalement des canettes de bière, des bouteilles en verre, une batterie de voiture, un manteau, un étendoir à linges, une lunette de WC, un vélo, des ferrailles...



*Balsamine de l'Himalaya,
plante invasive*





Tous à l'eau à Meix-devant-Virton !

Voici déjà 10 ans que chaque année la cellule de coordination de l'asbl Contrat de Rivière Semois-Chiers organise les **jours Nature** à la rentrée scolaire.

Cette année, ces journées de découvertes de la Nature ont été organisées à Meix-devant-Virton les **17 et 18 septembre**.

Le but de ces journées est de sensibiliser les plus jeunes à la fragilité de la Nature mais aussi à la richesse et à la diversité de la faune et de la flore en faisant découvrir ou redécouvrir des sites naturels de leur région par l'intermédiaire d'animations thématiques mais également de répondre aux demandes des enseignants.

De nombreux partenaires locaux ont revêtu une fois encore leur costume d'animateur. Le SPW-DGO3-DNF et Service de la Pêche, la société de pêche « Les Fervents de la Chevratte », Gaume-Environnement asbl, Natagora et la cellule de coordination du Contrat de Rivière Semois-Chiers se sont coupés en quatre pour faire vivre deux journées mémorables à près de 170 enfants du bassin de la Chiers.

Ces journées sont destinées aux élèves des écoles primaires des huit Communes du sud du sous-bassin Semois-Chiers, de Meix-devant-Virton à Aubange en passant par Arlon et Saint-Léger.

Les élèves (principalement 5^{ème} et 6^{ème} années primaires) des écoles communales de Toernich, Turpange, Aix-sur-Cloie, Robelmont, Harnoncourt, l'école Libre de Saint-Léger, l'école de la Communauté française de Musson et l'école fondamentale d'Ethe-Belmont ont participé cette année aux journées Nature.

Ils ont pu prendre conscience que l'eau, source de vie, utilisée tous les jours, est une richesse à protéger. Comme tout bien précieux, elle doit être gérée, et donc aussi connue et respectée.

Au cours de la journée, Léon Latour et Vincent Rassel de Gaume-Environnement asbl les ont initiés à la **détermination de la qualité d'un cours d'eau par l'indice biotique simplifié**. Ils ont pu explorer la vie cachée du ruisseau de Lanframba. Avec des épuisettes, ils ont délogé des macro invertébrés (larves d'insectes,...) vivant dans le fond de la rivière, sous les cailloux et appris à les identifier. Suivant les espèces de larves d'insectes retrouvées dans le cours d'eau, ils ont pu conclure que celui-ci est de très bonne qualité. Ils ont également pu revoir le cycle de l'eau.





Place ensuite à la découverte d'un animal bien particulier « **le champion des bûcherons... le castor** ». Valère Lequeux et Sylvie Cugnon du Contrat de Rivière Semois-Chiers ont emmené les enfants à découvrir le castor, son habitat, ses barrages, sa vie en famille, ses empreintes, ses traces, sa nourriture, la prédation, son statut de protection, ... par l'intermédiaire d'un jeu. Des indices (bois rongés,...) et fiches étaient éparpillés dans le sous-bois. Les enfants devaient les retrouver et avec l'aide de ces indices pouvoir répondre au questionnaire. L'observation d'un castor empaillé terminait cette belle activité et les enfants repartaient émerveillés.

Pas le temps de rêvasser, après la pause de midi à l'école communale du village, voilà déjà une nouvelle activité.

Jeudi, René Kettel, André Pierre et Jean-Pierre Gritti (société de pêche « Les Fervents de la Chevratte ») ont partagé leur passion de la **pêche à la mouche**. Ils ont expliqué les différents modes de pêche et en particulier la pêche à la mouche. Ils ont montré comment confectionner une mouche. Chaque classe a pu repartir avec une mouche en souvenir. Ensuite, ils les ont aidés à **déterminer les différentes espèces de poissons** avant que les enfants ne se prêtent à un jeu de rapidité par équipe : résoudre le « puzzle poissons ».



*Vendredi, les écoliers ont aussi rencontré Yves Hauptmann et Daniel Waltzing, agents du SPW-DGO3-DNF-Service de la Pêche et des pêcheurs de la société de pêche « Les Fervents de la Chevratte » pour une activité qui réjouit toujours les enfants et les enseignants : la **détermination des différentes espèces de poissons de nos rivières**. Après quelques explications sur leur métier d'agent du Département de la Nature et des Forêts, ils se sont armés d'un appareil muni d'une cathode et d'une anode pour « anesthésier » les poissons, d'épuisettes et de bassines. Ils ont procédé à la récolte des poissons sur un tronçon de la Chevratte pour montrer comment ils réalisent un inventaire piscicole sur un cours d'eau donné. Les enfants ont appris à déterminer les différentes espèces de poissons à l'aide d'une clef d'identification. Les poissons ont ensuite été remis à l'eau.*



La dernière activité proposée avait pour sujet *la biodiversité et la gestion des réserves naturelles.*

Philippe Fery (SPW-DGO3-DNF), David Doucet et Xavier Janssens (Natagora-Projet Life Herbages) les ont sensibilisés à la biodiversité, à la protection et à la restauration de certains milieux naturels telles que les carrières présentes à Meix-devant-Virton. Ils ont ainsi pu se rendre compte de la diversité et surtout de la richesse faunistique (insectes, lézards, couleuvres, ...) et floristique présente dans cette réserve naturelle pâturée par des moutons.



Cette journée a pu être organisée grâce à un subside octroyé par Monsieur René Collin, Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme, des Sports et des Infrastructures sportives. Madame Carmen Ramlot, représentante du Ministre René Collin, nous a fait l'honneur de nous rejoindre vendredi.

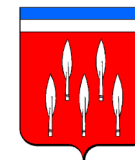
Merci aux différents partenaires ainsi qu'à la Commune de Meix-devant-Virton pour leur collaboration et leur participation à l'organisation de ces journées Nature.

Etant donné le temps pluvieux, les arbres tombés... Monsieur le Maire nous a en effet permis d'occuper le complexe sportif pour accueillir deux activités le jeudi.

Merci à tous les partenaires d'avoir fait de ces deux journées un succès !

A la fin de la journée, les mines réjouies des enfants étaient le parfait reflet de la réussite de ce projet.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles découvertes !





André COPINE



ORGANISME : Commune de Bièvre

FONCTION : Echevin

En tant que partenaire du CR depuis de nombreuses années, comment percevez-vous les missions du CR et plus particulièrement de la Cellule de coordination ?

Le Contrat de Rivière remplit correctement son rôle d'information, de sensibilisation, de concertation, de dialogue, d'apport de missions techniques entre les différents partenaires pour aider à atteindre les objectifs de la directive cadre européenne sur l'eau. La cellule de coordination apporte une aide précieuse pour dresser l'inventaire des actions à réaliser avec les acteurs locaux (Commune, INASEP, propriétaires,...) et coordonne toutes ces actions à concrétiser. Elle anime et sensibilise divers publics aux problématiques de l'eau.

Pour vous, quel est l'intérêt d'adhérer à un Contrat de Rivière ?

Le Contrat de Rivière apporte un critère de satisfaction en ce sens qu'il réalise au mieux les différentes missions qui lui sont demandées par des chargés de missions aux connaissances variées (compétences en matière de gestion des cours d'eau, d'écologie,...).

La Cellule de coordination souhaite mettre en avant la motivation et l'action de la Commune de Bièvre quant à la pose des clôtures des cours d'eau par les agriculteurs. La Commune de Bièvre est en effet la seule Commune du sous-bassin à avoir octroyé un subside supplémentaire pour l'installation de clôtures le long des cours d'eau et permettre ainsi la protection des berges et du lit de 5,7 kilomètres de cours d'eau (dont 1,3 km pour le sous-bassin Semois-Chiers), aidé à financer 16 bacs abreuvoirs et 19 pompes à museaux (respectivement 5 et 6 pour le sous-bassin Semois-Chiers). Bravo à eux pour cet effort financier! Un beau partenariat entre la Commune et les deux Contrats de Rivière (Semois-Chiers et Lesse) .

14 millions € pour éviter les inondations

Pour lutter contre les inondations à Messancy, Athus ou Longwy, plusieurs chantiers sont terminés, en cours ou prévus.

A Buvange (Messancy), des travaux conséquents se finalisent en pleine campagne. Le budget: 1.167.000€! Le cours du Woulkerbaach a été légèrement détourné. Un bassin écrêteur d'une capacité de 130.000 m³ est en cours de construction. Ces travaux s'inscrivent dans un vaste plan transfrontalier de lutte contre les crues et les inondations dans le bassin de la Chiers. Un plan qui reçoit l'appui de l'Europe via les programmations Interreg et des financements Feder (Fonds européen de développement économique et régional).

La Chiers ne s'arrête pas aux frontières.



Christiane KIRSCH (Echevine de Messancy), Michel Lejeune (Directeur adjoint de l'AIVE), Roger KIRSCH (Bourgmestre de Messancy), Morgane PITTEL (Présidente du SIAC), Pierre OTTE (SPW-DGO3-DCENN), Daniel LEDENT (Président de l'AIVE) et Bernard ANTOINE (Directeur général adjoint de l'AIVE).

Fin des années 1990 et début des années 2000, Athus, Aubange, Saint-Mard ou encore Longwy (France) ont été victimes d'inondations mémorables. En cause, le débit trop important de la Chiers. Le cours d'eau prend sa source à Differdange, au Grand-Duché. Il reçoit les eaux de la Messancy, à hauteur d'Athus, puis du Ton à Ecouvies (en France) et se jette finalement dans la Meuse, après avoir parcouru une partie de la Lorraine française. «Aujourd'hui, il est des problématiques qu'on ne peut plus traiter en s'arrêtant aux frontières. C'est le cas de l'eau», rappelle Daniel Ledent, Président de l'AIVE, à toute la presse. Les médias ont été conviés à une conférence qui fait le point sur l'ensemble des travaux entrepris pour lutter contre les crues et les inondations dans le bassin de la Chiers. «Des travaux indispensables», commente René Collin, Ministre wallon de la Grande Région.

Côté belge, après plusieurs années d'études et d'analyses, une série d'ouvrages à réaliser ont été retenus. Quatre sont terminés ou en cours de réalisation : la construction d'un bassin de retenue à Buvange, un autre à Udange, le renforcement des berges à Saint-Mard et la rénovation du bassin écrêteur à Latour. De quoi prémunir les habitants de la région contre les inondations qui reviennent en moyenne tous les 25 ans. Le coût total de ces chantiers est de 3.400.000€ environ.

Côté français, les études se terminent. Les travaux commenceront en 2016 et s'éleveront à 3.650.000€.

Les études et les premières phases de travaux ont été financées en partie par le Feder, car ils ont été repris dans les programmations européennes Interreg successives, au vu de leur gestion transfrontalière.

Mais le plan de lutte est loin d'être entièrement réalisé. D'autres travaux sont prévus : la construction de bassins de retenue à Saint-Remy (Virton), à Messancy et à Turpange (Messancy). Ce qui devrait prémunir les habitants de la région contre les très fortes inondations, qui se produisent en moyenne tous les 50 ans.

Ces trois projets devraient voir le jour à la condition d'être repris dans l'Interreg V.

On parle d'un budget de l'ordre de 14.050.000€ pour l'ensemble du plan, dont 33% sont pris en charge par l'Europe. Pour la partie belge, le cofinancement est assuré par la Région wallonne. Pour la partie française par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Chiers (SIAC).

Eau sans frontières

Preuve encore que l'eau n'a pas de frontières, l'AIVE a fédéré un partenariat transfrontalier sur d'autres projets.

La station d'épuration de Signeux (Musson) qui épure les eaux des localités de Signeux, Bleid et Mussy-la-Ville, mais aussi Ville-Houdlemont (France).

Un ouvrage d'assainissement en réflexion à hauteur de Steinfort, dans le bassin de l'Eisch, en partenariat avec le Grand-Duché.

L'approvisionnement en eau potable de la région de Musson, Virton et Tellancourt (France), programmée cette année.

Qu'est-ce qu'un bassin écrêteur?

Pour lutter efficacement contre les inondations, l'AIVE et ses partenaires ont opté pour la construction de bassins écrêteurs. Il s'agit d'ouvrages constitués d'une digue. « Cette digue est percée d'un orifice calibré qui laisse passer un débit qui n'est pas dangereux pour les zones situées en aval, explique Michel Lejeune, Directeur adjoint de l'AIVE. Si le débit est trop important, la zone située en amont de la digue se remplit. » Il s'agit de marais ou de prés humides.

À l'image d'une baignoire remplie dont on enlève le bouchon (mais à une tout autre échelle), l'eau continue de s'écouler. Une fois l'épisode orageux terminé ou la fin de la fonte des neiges, le bassin de crue se vide en deux ou trois jours, via l'orifice calibré, appelé aussi pertuis.

Extrait de l'Avenir du Luxembourg du 12 septembre 2015.



Une hydrolienne sur le Ton

La machine proposée en démonstration sur le Ton dans la propriété de l'établissement scolaire de Pierrard (Virton) est conçue pour la valorisation de l'énergie hydraulique sur de petits cours d'eau présentant de faibles hauteurs de chute (1 à 2 m).

Au premier coup d'œil, la machine se distingue par sa simplicité, même si de l'aveu du constructeur, il reste du chemin à faire pour en comprendre parfaitement le fonctionnement, notamment en fonction des fluctuations du cours d'eau. Le prototype va donc servir de banc d'essai pour optimiser la conception des modèles de série, de façon à (encore) réduire les coûts de fabrication et améliorer le rendement.

Ses points forts

- **Sa conception modulaire et son faible encombrement** : une grue pour déplacer la machine du camion vers le cours d'eau et c'est déjà fini pour la mise en place. L'avantage est encore plus évident si on tient compte que la machine peut rapidement être sortie de l'eau en cas de forte crue ou pour des raisons d'entretien.
- **Plug and play**: sitôt installée, sitôt connectée, via les connecteurs ad hoc.
- **Son coût** : pour une puissance installée de 5 kW, le prototype, équipé d'un maximum d'accessoires, revient à 32.000 €, et la volonté, via une production de série et de diminution d'option est d'arriver à un coût de 23.000 €. Le coût final supporté par le candidat investisseur sera logiquement fonction de la configuration du cours d'eau et autres paramètres liés à l'implantation.
- **Pas de travaux de génie civil** : la machine étant monobloc, il suffit de l'amarrer correctement.
- **Facilité de connexion au réseau via la régulation.**

Les autres atouts

- Fabrication robuste 100 % wallonne.
- La machine est recyclable à 99,7 %.
- Possibilité de fabrication sur mesure.
- Système de maintien à niveau automatique qui garde la machine au meilleur niveau par rapport au débit du cours d'eau.

Site internet : www.ciex.eu



Caractéristiques techniques relatives au prototype installé à Pierrard

Type : Ciex POWER.2*70

Hauteur d'eau : 1,2 m

Débit : 0,70 m³/s

Puissance : 2.700 W

Production : 10.798 kWh (estimé, sur base des premiers relevés, travaux d'optimisation en cours). La production en l'état correspond à la consommation de 3 ménages.

Certificats Verts : 1.404 €/an (pour 1 CV = 65 €), durée d'application : 15 ans.

Economie : 864 €/an (avec 0,08 €/kWh : compteur tournant à l'envers)

Sur base de ces données, le Temps de Retour Simple sur un investissement de 32.000 € est de 14 ans (revente sur le réseau).

Si comme espéré par le constructeur, le prix de la machine peut être ramené au niveau de 23.000 €, les TRS descend à 10 ans.

Les programmes d'actions du CR Semois-Chiers

En ce début d'arrière-saison, entre périodes de chasse et conditions climatiques parfois compliquées, l'inventaire de terrain prévu au programme d'actions 2014-2016 entre dans sa phase de finalisation.

Réalisé par la Cellule de Coordination, les résultats de cet inventaire seront ensuite présentés aux partenaires afin de chercher des solutions aux divers problèmes rencontrés, ou à mettre en valeur certains éléments patrimoniaux.

In fine, ceci permettra, en collaboration avec l'ensemble des partenaires, d'élaborer le nouveau programme d'actions 2017-2019 (et oui, déjà !!!).

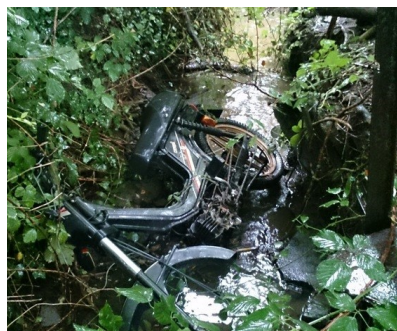
Celui-ci devra ensuite être approuvé en Assemblée générale, avant d'être remis à notre Administration, au plus tard, en août 2016. Et ce, sans oublier de terminer le programme d'actions actuel pour fin de la même année !



Rejet à Lacuisisne



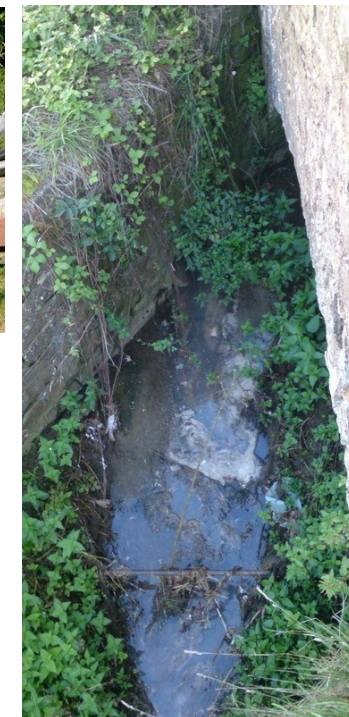
Patrimoine à Mortinsart



Déchet à Aubange



Ouvrage à Toernich



Rejet à Couvreur



Erosion à Les Bulles



Berce du Caucase à Athus



Entrave (castors) à Arlon

Pavillon Bleu 2015 à Saint-Léger

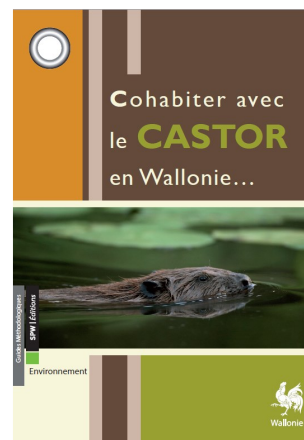
Pour la 5^{ème} année consécutive, le lac de Saint-Léger peut afficher fièrement le Pavillon Bleu.

Ce prestigieux écolabel international, le « Pavillon Bleu » est décerné annuellement à des zones de baignade sur base de critères d'évaluation prenant en compte quatre éléments : la qualité de l'eau, la gestion environnementale du site, l'éducation du public à l'environnement, la sécurité et les services.

Cette année, Saint-Léger était le seul endroit de Wallonie où le prestigieux fanion pouvait flotter. Le **Big Jump** pouvait être organisé en toute sérénité le **12 juin**.



60 enfants ont participé à **une journée d'animation sur l'environnement qui a été organisée le 23 juin au lac**. Les activités proposées étaient : la pêche (Jacques Petit), les déchets (AIVE- Stéphane Bastogne), les bouteilles d'eau, étiquetage, conditionnement (Monique Lippert), la vie cachée de nos cours d'eau (CR Semois-Chiers - Yanick Collignon et Valère Lequeux) et la balade du Hussard (Syndicat d'Initiative - Francine Gobert).



Le castor est un animal controversé, à la fois fascinant et décrié.

Ce guide a pour but de mieux faire connaître cet animal étonnant et de proposer des pistes de solutions visant à permettre une cohabitation harmonieuse.

Le document est téléchargeable sur [le site internet de la Région Wallonne](#). Il est également consultable au bureau de la Cellule de coordination.

Les brèves

Natura 2000 : 2 nouveaux sites sur le sous-bassin Semois-Chiers

32 sites ont été désignés Natura 2000 par le Gouvernement wallon le 9 juillet dernier. Parmi ceux-ci, deux sont situés aux deux extrêmes de notre zone d'actions.

Le Bassin supérieur de la Chevratte : 1.356,12 hectares répartis sur les Communes de Meix-devant-Virton, Tintigny et Virton.

Le Bassin du Ruisseau du Ru au Moulin : 510,75 hectares répartis sur les Communes de Bièvre, Gedinne et Vresse-sur-Semois.

Ils rejoignent les 59 sites du Réseau Natura 2000 déjà adoptés par le Gouvernement wallon.

Pour rappel, Natura 2000 est une entreprise majeure visant à assurer de manière significative la conservation de la nature à l'échelle du continent européen.

Journées de l'EAU 2016

Appel pour l'organisation d'activités

Dans le cadre des « Journées Wallonnes de l'Eau », les Contrats de Rivière wallons organiseront diverses activités. Ces animations gratuites se dérouleront du 15 au 31 mars 2016, tant pour les écoles que les familles.

C'est dans cette optique que nous lançons un appel aux personnes qui désirent organiser une activité. Tout le monde peut organiser une activité, le Contrat de Rivière Semois-Chiers s'occupera de la promotion de l'évènement, vous aidera dans votre projet et l'encodera sur le site de la Région Wallonne. Les activités peuvent être très variées : randonnées, visites, expositions, animations pédagogiques, jeu, sport, ... Mais cette activité doit être en lien avec l'eau, la rivière, le patrimoine lié à l'eau...

Si vous désirez devenir organisateur d'un évènement, veuillez remplir le formulaire [ici](#). Nous vous confirmerons l'encodage de l'activité rapidement.

Toutes les demandes doivent nous parvenir pour le 1^{er} décembre 2015 au plus tard. Au-delà de cette date, nous ne pourrons plus assurer la promotion de votre activité.

Vous pouvez visiter le site des JWE [ici](#).



NITRAWAL

Les résultats de quinze ans d'actions

La Cellule de Coordination a participé, le 25 septembre dernier, au colloque « L'évolution des pratiques agricoles : des résultats sur la qualité des eaux » organisé par Nitrawal à Seneffe.

Au menu, les actions, depuis quinze ans, de Nitrawal pour la protection des ressources en eau, l'évolution des pratiques agricoles et les résultats sur la qualité des eaux. Ces présentations, disponibles dans les bureaux de la Cellule de coordination du Contrat de Rivière, ont été suivies par la visite du point de captage d'Arquennes (fertilisation raisonnée, cultures intermédiaires piège à nitrate, azote potentiellement lessivable).

Les brèves

Parc naturel de Gaume

Après 3 ans de travail participatif avec les forces vives du territoire des Communes d'Aubange, Etalle, Florenville, Meix-devant-Virton, Musson, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny et Virton, le Parc naturel de Gaume a été reconnu par le Gouvernement wallon en décembre 2014 pour sa forte identité et ses qualités paysagères et patrimoniales qui méritent d'être protégées et valorisées.

Pour marquer cette étape, l'inauguration du Parc Naturel s'est déroulée au château de Rossignol, le dimanche 27 septembre dernier, en collaboration avec la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne. Au programme, balade Geocaching, randonnées, balades en calèche, activités ludiques, exposition « Bâtisses au pays des merveilles », théâtre-action et concerts, et ce, sous un beau soleil de Gaume !

A noter, que le Parc naturel de Gaume est partenaire du Contrat de Rivière Semois-Chiers.

20^{ème} foire bio de GORCY

La Cussignière les 17 et 18 octobre 2015

120 exposants, alimentation bio, produits d'hygiène, artisanat, jardinage bio, textiles, habitat écologique, associations...

Animation musicale (jazz), 7 conférences, visite du marais, dégustations, animations pour les enfants, atelier de jardinage, restauration bio...

Samedi de 11h à 19h et dimanche de 10h à 18h.

PAF : 4,50 euros (2 jours : 6 euros). Gratuit pour les moins de 12 ans.

Renseignements au 0033(0)382.26.83.19 ou www.mieuxvivre54.org

Soirée Festival Nature à Libramont

Soirée présentée par Bruno Hilgers. Invité: Gérard JADOUL. Projection de courts-métrages amateurs et d'un grand film pro. Exposition photos. Cette soirée a pour but de sensibiliser, informer, partager, divertir un public familial très large. Partager les craintes que l'on peut avoir sur une nature menacée par la main de l'homme, entre autres. Partager notre émerveillement devant une biodiversité remarquable. Partager la passion des réalisateurs, photographes et amoureux de la nature.

Entrée gratuite.

26 novembre à 20h15 au Centre culturel de Libramont.

Contact : Céline Lahaye au 061/22.40.17 - info@cclibramont.be

Associations organisatrices : Natagora Ardenne Centrale, Festival Nature Namur, Pointculture, Centre culturel de Libramont-Chevigny.

Week-end du bois - 17 et 18 octobre



www.leweekenddubois.com



Agenda

9^{ème} rencontre entre acteurs de la rivière

4 décembre à Lomprez (Wellin)

« La protection des eaux souterraines, captages et sites karstiques »

Le matin sera consacré à différents exposés.

L'après-midi : une visite de terrain exposé le long du Ry d'Ave de différents sites karstiques (chantoir, résurgences,, ...), aménagement de carrière, station d'épuration, bassin d'orage...

Toutes les informations seront disponibles sur le site internet www.semois-chiers.be



Organisation : Contrat de Rivière Lesse à l'initiative des Contrats de Rivière de la Province du Luxembourg et avec le soutien de la Province de Luxembourg



Le plumier poisson



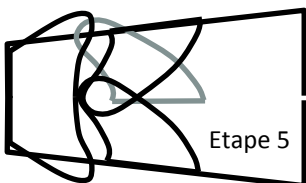
Etape 3



Etape 4



Etape 4



Etape 5



Etape 6



lindapendantdreams.blogspot.ca

Matériel: un ou plusieurs tissu(s) différent(s) / une tirette dont on peut séparer les deux côtés (style blouson) / deux boutons / (deux rondelles de gaze blanche)

Etape 0: imprimer les patrons, page suivante (attention au grossissement: la longueur du plumier doit faire +/- 18 cm)

Etape 1: découper toutes les pièces selon les patrons fournis en coupant avec 5mm en plus que les lignes (pour les coutures). Surfiler tous les bords.

Etape 2: assembler les nageoires, épinglez les tissus dos à dos, les coudre ensemble sauf le bord droit afin de pouvoir les retourner.

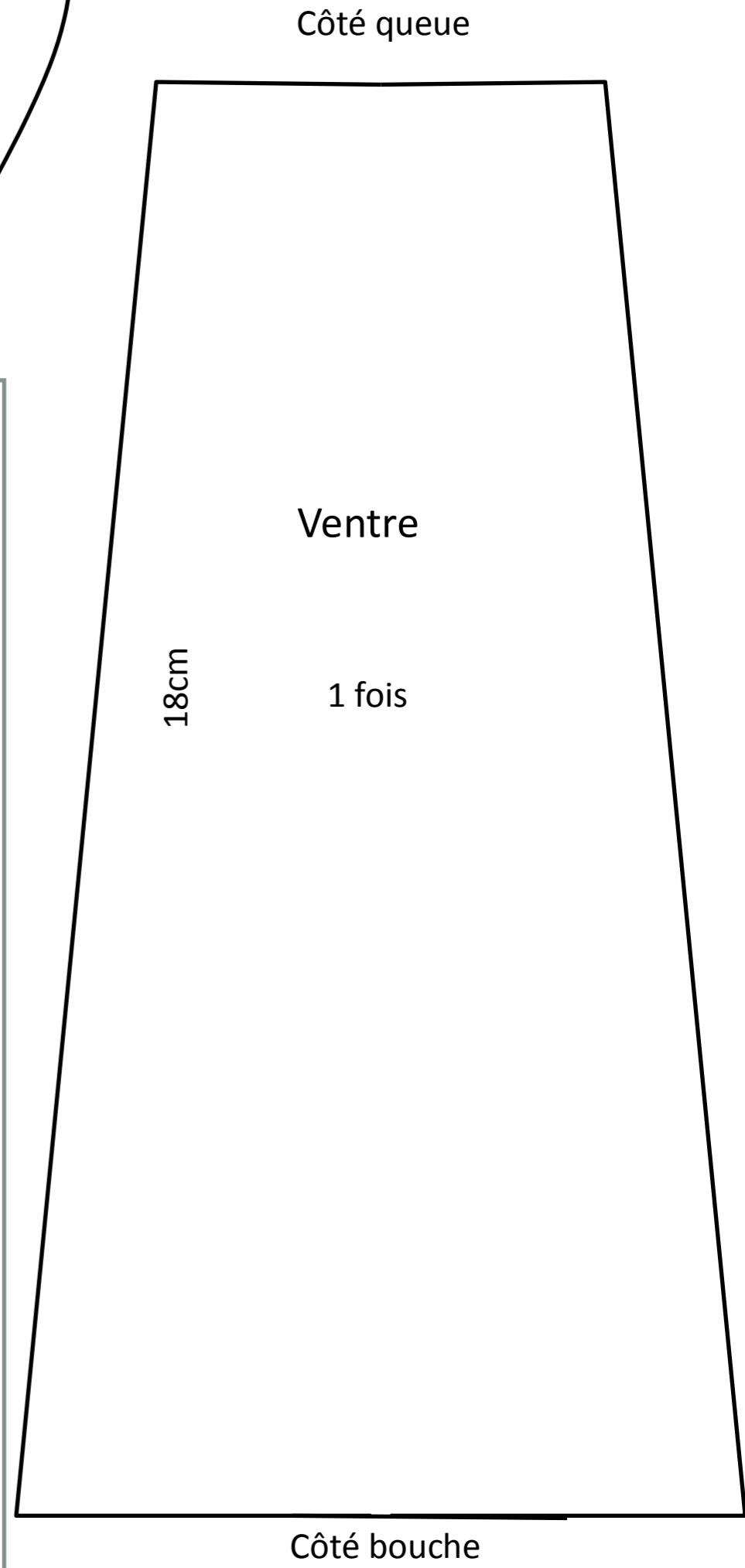
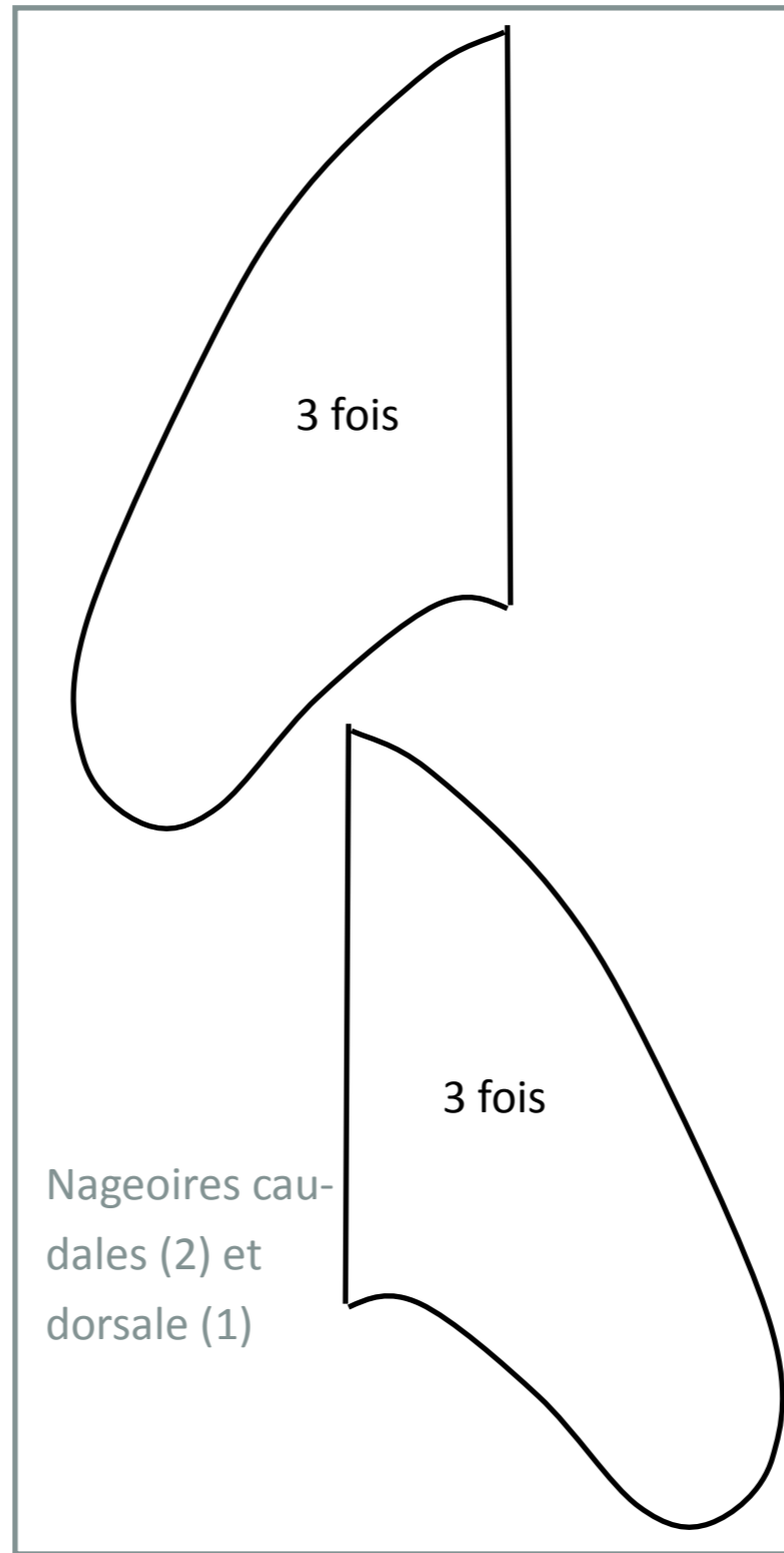
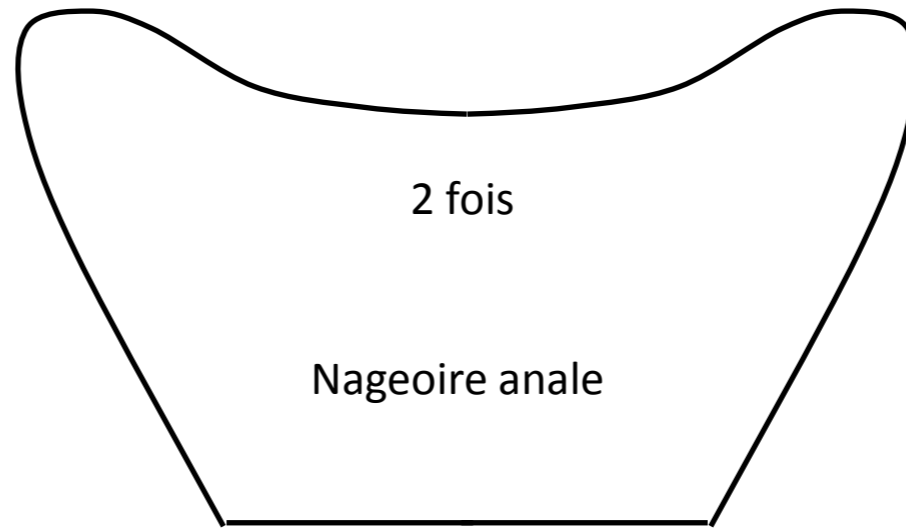
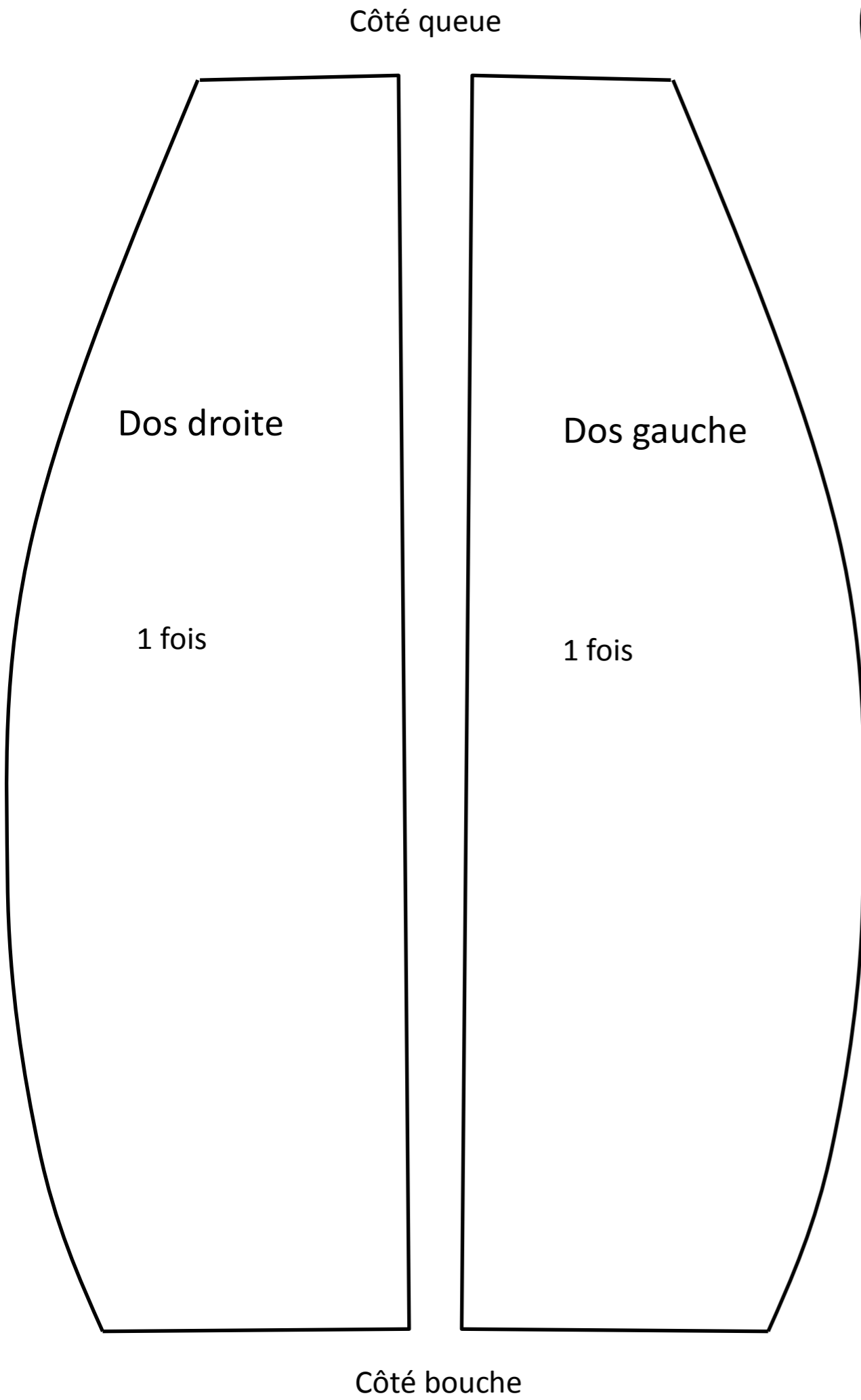
Etape 3: assembler le dos, épinglez entre elles les parties gauche et droite, en n'oubliant pas d'insérer la nageoire dorsale +/- au centre du dos. N'oubliez pas de travailler avec le tissu à l'envers afin d'avoir le motif à l'extérieur, voir photo 1.

Etape 4: la tirette, du côté bouche, que ce soit pour le dos ou la partie ventre, formez un pli à 5 mm du bord avec un fer à repasser afin de faire la finition extérieure, épinglez une partie de la tirette sur le dos et une partie sur le ventre (attention de bien orienter la tirette et d'effectuer cette opération avec la tirette fermée, le bout qui permet d'enfiler le curseur doit dépasser du tissu), coudre la tirette aux tissus. Ouvrir complètement la tirette afin que les deux parties de tissu soient libres.

Etape 5: assembler le corps: laissez le dos à plat sur la table nageoire vers le haut, posez et épinglez les nageoires caudales orientées vers l'intérieur du corps à hauteur de la nageoire dorsale, et la nageoire anale également orientée vers l'intérieur du côté queue (attention, à replier les nageoires afin de ne pas la coudre avec les bords). Posez le ventre au-dessus, le beau côté du tissu vers le bas, épinglez-le. Coudre les bords extérieurs ensemble sauf le côté bouche. Si vous retournez votre assemblage, votre poisson prend forme!

Etape 6: fermez la tirette (remettre le curseur), en coudre les deux extrémités afin de la stopper. Ouvrir la tirette, retournez votre ouvrage, assemblez deux boutons (ou deux boutons + 2 pièces de gaze blanche ronde plus larges) aux emplacements des yeux, le voilà déjà terminé!!





L'Inf'EAU est le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Semois-Chiers ASBL.

L'ASBL du Contrat de Rivière Semois-Chiers est présidée par M.Denis COLLARD et est soutenue par la Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement, les Communes de Arlon, Aubange, Bertrix, Bièvre, Bouillon, Chiny, Etalle, Florenville, Habay, Herbeumont, Léglise, Meix-devant-Virton, Messancy, Musson, Paliseul, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny, Virton, Vresse-sur-Semois ainsi que par la Province de Namur, Burgo Ardennes SA et Ampacet SPRL.



Cellule de Coordination

Rue Camille Joset, 1

6730 Rossignol

Tél.: 063/388.944

Site Internet: www.semois-chiers.be

Contacts :

ycollignon@semois-chiers.be

scugnon@semois-chiers.be

vlequeux@semois-chiers.be

czintz@semois-chiers.be

Comité de rédaction :

Yanick COLLIGNON, Sylvie CUGNON, Valère LEQUEUX, Céline ZINTZ

Pour vous inscrire en ligne
à ce bulletin:

CLIQUEZ sur **Martin!**

